



LES FRIGON

BULLETIN DES FAMILLES FRIGON,
FRIGONE, FREGO, FREEGO,
FREGOE, ,FREGON, FREGONE

Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 25 - NUMERO 1

HIVER 2018

SENLIS, SERAIT-IL LE BERCEAU DES FRIGON ?

III- La guerre

Pierre Frigon (4)



En 1383, Charles VI est toujours sur le pied de guerre. « Le roi demande qu'on lui envoie à Péronne, pour le 4 août suivant, le plus possible d'arbalétriers et canonniers, garnis d'arbalètes, canons et poudre à canon »²⁶.

En 1385 Senlis est à nouveau réquisitionnée pour l'effort de guerre ou pour la protection du roi : « Sous ce règne infortuné, la France se vit exposée à bien des malheurs; notre ville particulièrement eut à supporter de fortes impositions dont le clergé payait quelquefois le tiers ou le quart par composition. Les habitants, à plusieurs reprises, furent contraints de se cotiser entre les plus aisés, pour fournir le nombre de charriots attelés que les gouverneurs leur faisaient demander pour les besoins de l'armée. En 1385, ils fournirent une

voiture attelée de quatre chevaux qui furent conduits en la ville D'Arras »²⁷.



Corps à corps typique des batailles au Moyen Âge.

(Suite page 74)

²⁶Comité d'archéologie de Senlis, 1879, p. 229.

²⁷J. F. Broisse, Recherches historiques sur la ville de Senlis, Senlis, 1835, imprimerie de Desmarests, p 21-22.
Voir aussi Jules Flammermont, p. 112-113.

2018- Assemblée « Maison de la
Madone », samedi le 18 août au
Trois-Rivières

<http://www.frigon.org>

Plus d'information au Printemps 2018

SOMMAIRE

Senlis, serait-il le berceau des Frigon - III	73
2018 - Assemblée au Cap-de-la-Madeleine	73
Le mot du président	75
Maison de pierre Rang Jacob	27
Senlis, serait-il le berceau des Frigon - IV	77
L'Entraide Généalogique	29
Nouvelles des familles (décès).....	30
Conseil d'administration et équipe du Bulletin.....	80

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des associations de familles du Québec
650, rue Graham-Bell, SS-09
Québec (QC) G1N 4H5

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Pour le renouvellement de votre cotisation,
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.

(Suite de la page 73)



En **1386**, le roi demande encore un grand effort de la part des Senlisiens, mais il rencontre de la résistance. En voici le déroulement. **Le 24 août**, le roi « demande aux habitants de Senlis de lui envoyer le plus d'arbalétriers qu'il leur sera possible pour l'expédition »²⁸. Depuis le 13^e siècle, « la ville de Senlis devait fournir au roi pour les transports de son armée un certain nombre de charriots; il en était encore ainsi aux siècles suivants, mais il semble que la quantité n'en était plus fixée par la coutume, elle variait suivant les besoins. [...] En **septembre suivant**, Charles VI ordonne au bailli de Senlis d'exiger des gens de son baillage dix charriots en plus de ceux qu'on lui devait ordinairement. »²⁹. **Le 2 septembre**, « l'assemblée générale des habitants de Senlis nomme un député chargé d'obtenir une diminution sur le nombre de charriots exigés par le roi »³⁰. **Le 26 septembre**, « les arbalétriers recrutés par la ville de Senlis pour servir le roi dans son expédition d'Angleterre prêtent serment »³¹. L'histoire ne dit pas si le nombre de charriots a diminué.

« Les habitants, pour satisfaire à ce devoir assez onéreux, ne suivaient pas toujours le même système; tantôt, la ville faisait construire des charriots et achetait des chevaux, tantôt elle réquisitionnait les voitures et les bêtes, dont elle

avait besoin; on les estimait avant le départ, et, en cas de perte, elle s'engageait à en rembourser la valeur au propriétaire dépossédé; elle engageait en outre des conducteurs pour toute la durée de l'expédition. Le plus souvent, elle devait payer les charretiers et toutes les dépenses nécessaires pour l'entretien des conducteurs et de leurs chevaux jusqu'à leur retour de l'armée »³².

« En **1388**, un nouveau charriot destiné pour l'Allemagne fut envoyé aux frais des Senlisiens; il était attelé de cinq chevaux, dont on donnait ainsi le signalement : deux gris, un fauve, un rouge et un blanc. Ils avaient coûté 78 francs. Pour les conduire, on avait fait prix avec un charretier, dont les gages étaient fixés à 40 sous par mois. Le roi venait de former une compagnie d'arbalétriers pour lui servir d'escorte en voyage; la ville de Senlis, pour son contingent, en fournit six, équipés et gagés aux dépens des citoyens. Ils étaient payés à raison de 7 francs et 8 sous parisis par mois »³³.

Le 30 mars 1405, sur ordre du capitaine Oudart du Breuil, « les attournés, les officiers du roi et les délégués du clergé prennent un arbalétrier ou armurier aux gages de la ville » pour prendre soin et mettre au point l'artillerie. On comprend entre les lignes que l'armement n'était pas de niveau convenable et que la ville évitait d'avoir sur place un spécialiste des armes par souci d'économie. Finalement, on fait venir l'arbalétrier professionnel Colart Larchier d'une autre localité et il s'engage à ne pas quitter son poste sans l'approbation de la ville et jure de garder son travail secret. Stratégie militaire oblige. On lui propose six livres « parisis » par an et on lui paie le loyer. Il s'engage à aménager dans un délai de six semaines. La réaction du peuple arrive vite! **Le 31 mars**, l'assemblée générale refuse de payer ses gages. Finalement, on s'entend pour l'engager pour un an seulement³⁴.

(Suite page 76)

²⁸Flammermont, p. 221.

²⁹Flammermont, p. 118-119.

³⁰Idem p. 221.

³¹Idem, p. 222.

³²Idem

³³Broisse, p 21-22.

Voir aussi Jules Flammermont, p. 112-113.

³⁴Flammermont, p. 226, 227, 228.



L'amitié

Je ne parle pas ici de la relation avec ce que certains réseaux sociaux définissent comme un « ami ». Je parle de l'amitié chaleureuse, sincère et désintéressée, qui n'a d'intérêt que le plaisir du bien-être de la présence de l'autre. L'amitié c'est quand on prend cinq minutes pour partager un café et que, deux heures plus tard, on est encore ensemble. Un ami c'est quelqu'un qui vous accepte tel que vous êtes. Cela a un effet bonifiant parfois dû au souvenir du temps où l'on s'est connu, ou aux circonstances d'une première rencontre... Qu'importe, quand on se quitte, on se sent réconcilié avec la vie. Personnellement, je garde un souvenir durable des rencontres comme celles-là.

Le nom Frigon nous a réunis, et l'amitié nous convoque annuellement. Notre prochaine assemblée annuelle aura lieu à Trois-Rivières en août 2018 et nous vous présenterons les dernières découvertes sur notre ancêtre François Frigon, son origine, ses parents...

Si vous êtes de ceux ou celles qui ne participent habituellement pas à ces rencontres, venez expérimenter le plaisir de la naissance d'une nouvelle amitié. Ce sera un moment extraordinaire qui meublera vos souvenirs et votre cœur pour longtemps.

MAISON DE PIERRES RANG JACOB...Maurice Frigon (02403)

Conférencier Raymond Rivard Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 19 août 2017 (suite)



Maison Rouillard (Prénouveau)...
Proprio: Athanase Baril et Henriette Pronovost et descendance
1943 1928.

En 1762, Ignace Rouillard Prénouveau achète

une terre de quatre arpents avec maison et bâtiments. En 1798, il agrandit son domaine en achetant une terre adjacente de quatre arpents de largeur par quarante arpents de profondeur¹.

En 1803, Ignace lègue par testament à son fils Joseph, une terre « de quatre arpents de front sur 40 arpents ou environ de profondeur ...sur laquelle sont construit une maison et autres bâtiments » tel que le décrit le notaire Guillet dans son Papier terrier de 1825 compilé par Françoise Veillet St-Louis en 2013. D'après une recherche effectuée en 1983, la maison daterait de 1785.

Joseph est sans doute à l'aise puisqu'en février 1823, il passe un contrat de maçonnerie avec Joseph Nault de Trois-Rivières pour le recouvrement de sa maison « en bonne maçonnerie faite de cailloux fendus, de bon mortier, de chaux-vive et de la

meilleure qualité de sable ». Le début des travaux est fixé au 15 juin et la fin un mois plus tard. Le coût est de 20 livres. On spécifie que la maison a trente pieds de profondeur, trente quatre pieds de largeur et quinze pieds de hauteur².

C'est sur sa terre que Joseph, en 1817, construira avec deux voisins un moulin à farine sur la Rivière -à-Veillet et ce, sans la permission du Commissaire administrateur des biens des Jésuites agissant au nom de la Couronne britannique. Le 23 juin 1817, François LeSieur Désaunier, Pierre Rivard et Joseph Rouillard Prénouveau passent devant le notaire Augustin Trudel un contrat³.

Le revêtement de pierre de la maison Rouillard et le revêtement de pierre du moulin étant semblable a fait en sorte que l'on a cru que la maison avait été construite par les Jésuites et que les deux bâtisses avaient été construites en même temps. Les Jésuites n'ont jamais habité cette maison comme l'affirme certains auteurs. La construction de la maison est antérieure à celle du moulin.

Maurice Frigon a acquis la maison et la ferme, contrat #116626 lot-307 ayant une superficie de 170 arpents le 4 février 1944. Il a vendu à Henri Couture le 12 juillet 1968 contrat #212336. Il a cultivé cette terre pendant 22 ans.

¹<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=198129&type=bien#.Wlu4s6jiaM8>

²<http://www.stegenevieve.ca/Document/Genevivois/Mai.pdf>

³<http://www.stegenevieve.ca/Document/Genevivois/Juin.pdf>

(Suite de la page 74)



L'arbalétrier.

http://flandre-au-lion.skyrock.com/photo.html?id_article=3107308583&id_article_media=38389446

« Les archers et arbalétriers devaient s'équiper à leurs frais, mais quand ils n'avaient pas une armure conforme aux règlements, la ville leur prêtait les pièces qui leur manquaient. En septembre **1410**, la ville envoya à l'armée huit arbalétriers, qui s'étaient présentés dans l'assemblée pour servir la ville et le roi dans cette expédition. Ils avaient été acceptés et, après que le prix eut été convenu, ils avaient juré de bien faire leur devoir, et prêté serment entre les mains du bailli. Ils choisirent l'un d'entre eux pour capitaine et promirent de lui obéir. Pendant tout le temps de l'expédition, les habitants devaient leur donner à chacun 12 écus d'or par mois; il est vrai qu'ils devaient payer eux-mêmes leurs valets et se procurer un charriot pour leurs bagages »³⁵.

L'entretien des fortifications

« La défense de la ville était confiée aux magistrats communaux et aux bourgeois; c'était la commune qui devait entretenir les murailles de la ville et le beffroy; elle en était considérée comme propriétaire [...] Du reste ce ne fut qu'en 1786 que la royauté contesta à la ville la propriété des ramparts et des fossés »³⁶.

Les réparations des fortifications et les dépenses pour l'armée furent toujours récurrentes et ruineuses pour les habitants de Senlis. Principale dépense de la ville, tous devaient y contribuer.

Même le clergé est tenu de payer : « De tout temps, le clergé de Senlis a accoutumé et doit, comme on dit, paier le quart de toutes les réparations et garde de la forteresse de la dite ville ». [...] Le 2 août **1383**, une assemblée décide qu'on poursuivra aux frais de la ville le clergé qui ne voulait pas contribuer au paiement des gages du capitaine et des réparations de la forteresse. La ville obtint du roi des lettres imposant au clergé l'obligation qu'il repoussait, et, le 30 août, un accord intervint par lequel les ecclésiastiques furent tenus quittes en payant le quart des dépenses militaires. Cette convention n'était d'abord faite que pour 1383 seulement, mais elle fut maintenue et devint une règle qui fut suivie pendant de longues années »³⁷.

Parfois, la taille de la forteresse est détournée. Ainsi, lors du mariage du roi, l'assemblée du 23 juillet **1385** vote qu'on prenne « deux mois de recettes pour la nouvelle reine lors de sa venue à Senlis. »³⁸.

Le 25 mars **1387**, l'assemblée générale autorise la levée d'une « taille de la forteresse » pour payer les gages du capitaine de la ville, les présents de vin pour la ville, les frais d'arbalétriers envoyés en Flandre, pour une somme d'environ 233 livres, et élit 13 personnes pour fixer la somme à percevoir l'impôt et réviser les rôles »³⁹.

En **1388**, les échevins, dont fait partie Pierre Frigon, lèvent une fois de plus une « taille par manière de forteresse ». Le clergé est tenu de participer au financement. Mais en **1393**, il n'a toujours pas contribué à l'effort collectif : « [...] ledit clergé devait pour un certain compte qui fut à eux fait dès le 5^e jour d'avril 1388 et de certains autres frais faits par ladite ville depuis ledit 5^e jour jusqu'au jour de la Saint-Jean-Baptiste dudit an 1389, et tant que finalement ledit clergé doit à ladite ville par la fin dudit comte, [...] la somme de 74 livres, 2 sols, 4 deniers et obole ». Il faut dire que le clergé « ne versait pas sa contribution au moment même où la dépense se faisait; la ville

(Suite page 77)

³⁵ *Idem*, p. 113, 114, 222, 230.

³⁶ Flammermont, p. 25.

³⁷ *Idem*, p. 127.

³⁸ *Idem*, p. 220.

³⁹ *Idem*, 222, 223.

(Suite de la page 76)

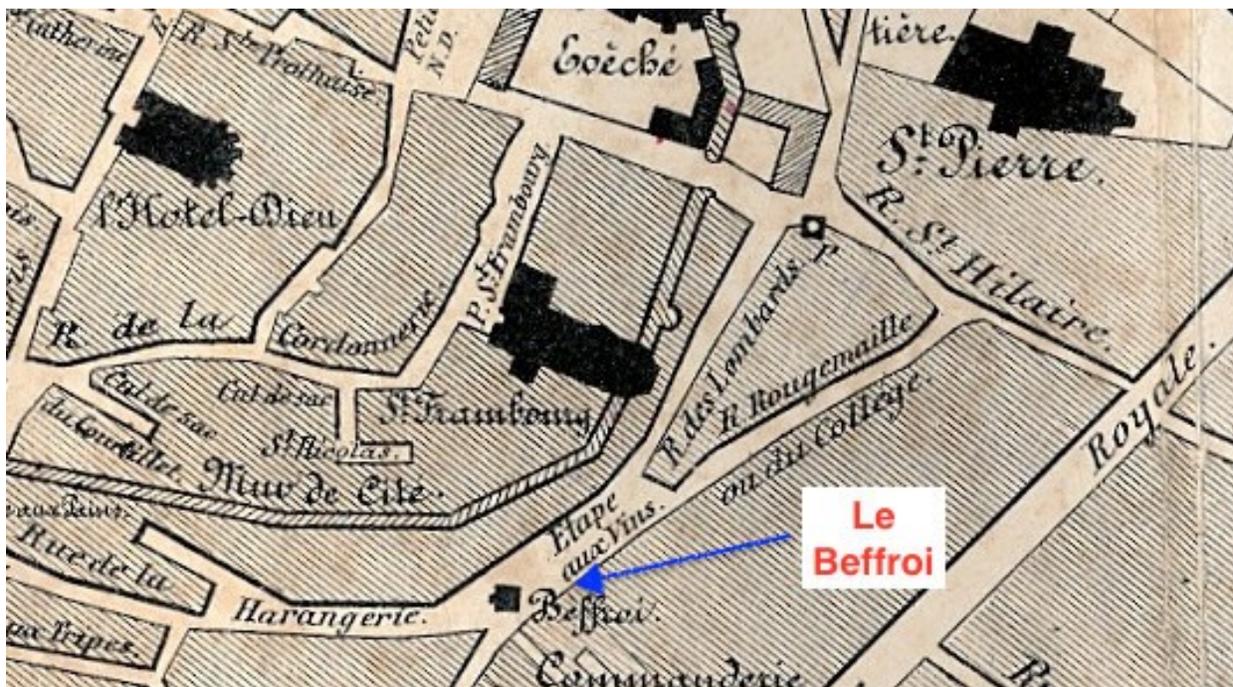
avançait les fonds, et à des intervalles assez longs les délégués ecclésiastiques comptaient avec les attournés et les autres officiers municipaux et royaux. Ces séances se faisaient toujours aux frais de la ville en mangeant et buvant au cabaret, que dans ce bon vieux temps prêtres et laïques, riches et pauvres fréquentaient à l’envi »⁴⁰.

Le 28 février 1400, « sur l’ordre du bailli une assemblée générale ordonne la réparation de la forteresse et vote la levée d’une taille pour y subvenir ». Et l’ordre vient de haut : le roi a envoyé une lettre « par laquelle il était mandé à monseigneur le bailli de Senlis ou à son lieutenant que tantôt et sans délai il fassent voir et visiter

toutes les villes châteaux et forteresses dudit baillage, pour savoir quelles réfections et réparations il y avait à faire et icelles fussent faites tantôt et sans délai; et pour cette cause, s’était transporté le dit lieutenant naguère transporté autour de la forteresse de ladite ville, appelé avec lui le maître d’œuvres et plusieurs autres ouvriers en ce connaissant, avec les attournés, et avait trouvé que en icelle forteresse avait plusieurs réparations et réfections à faire très nécessaires, tant de charpenterie, maçonnerie, de plâtre, couverture, comme de ferronnerie, qui se montaient bien à la somme de deux mille cent livres parisis ou environ »⁴¹. Mauvaise nouvelle pour les Senlisiens...

IV– LE BEFFROI DE SENLIS

Le Beffroi était « assis entre l’étape aux vins, marché au blé et halle à vendre le poisson de mer, autrement appelée la Harengerie »⁴².



Plan de Senlis, en 1772.

Sources : <http://www.bmsenlis.com/sitebmsenlis/galerie/picture.php?/3583/category/218>

et Abbé Eugène Muller, *Monographie des rues, places et monuments de Senlis*, Senlis, 1880, Imprimerie Ernest Payen. <http://www.bmsenlis.com/data/pdf/shas/muller3.pdf>. Voir aussi partie 1.

(Suite page 78)

⁴⁰ *Idem*, 151, 224.

⁴¹ *Idem*, p. 225.

⁴² Eugène Muller, *Monographie des rues, places et monuments de Senlis, première partie*, Senlis, 1880, imprimerie et lithographie Ernest Payen, p. 97. <http://www.bmsenlis.com/data/pdf/shas/muller1.pdf>

(Suite de la page 77)

« Voyez-vous par l'imagination cet édifice carré, robuste et comme une citadelle, couronné d'un clocher octogonal en pierre et de quatre clochetons, servi par un escalier qui serpente à l'un de ses angles, haut de 80 pieds? De son sommet un guetteur surveille, et les cloches annoncent la fermeture des portes, la levée des ponts, la tenue des assemblées publiques, les marchés, les incendies, les émeutes ou mêlées (melléié), l'apparition de l'ennemi... C'est le beffroi, [...], l'un des privilèges de la vieille commune, et le symbole aérien de ses très coûteuses libertés. Le Beffroi avait ses cloches, dont une datait, dit-on, de 1281; son puits, auquel on arrive encore en rampant par un couloir de la cave de M. Rinuy »⁴³. Le Beffroi (ou Bancloche) servait même, de prison. Tout comme les fortifications, le Beffroi était sous la responsabilité directe de la ville qui devait l'entretenir.



Fig. II. — BEFFROI DE SENLIS avant la restauration du XVIII^e siècle.

Croquis reconstituant le Beffroi de Senlis

Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k486460p>

Les Senlisiens étaient particulièrement fiers de la cloche principale du beffroi, dont les dimensions étaient imposantes: diamètre de 5 pieds 4 pouces ; poids de 9 000 livres. « La petite cloche sonnera à l'aurore et aux heures accoutumées ; la grande, aux cas de nécessité savoir : d'incendie ou de mêlée, de l'autorité du prévôt »⁴⁴. La grande cloche n'était donc utilisée que sous l'autorité du maître de la gendarmerie de la ville, pour les occasions de grand danger. Le Beffroi de Senlis est démoli au début du 19^e siècle. L'horloge publique qu'on voit en façade fut installée en 1445⁴⁵.

Conclusion

Au Moyen Âge, la communauté prime sur l'individu. Nous l'avons vu, Pierre Frigon est élu et n'a pas le choix d'accepter : chacun doit contribuer à la société selon ses capacités. Ainsi à cette époque, les œuvres picturales ne sont pas signées non plus que les grandes œuvres littéraires comme la *Chanson de Roland*. L'individualisme commencera à se définir à la Renaissance pour aboutir à la Révolution française au concept de liberté individuelle: liberté, égalité, fraternité.

Pierre Frigon a servi sa communauté certainement du mieux qu'il a pu aux temps troublés de la Guerre de Cent Ans. Il est émouvant de revisiter les événements de ces époques anciennes. Notre humanité se reconnaît en ces personnes qui ont, comme nous, vécu pleinement le moment présent et travaillé ferme pour le mieux être de leurs enfants et le progrès de leur société.

⁴³Eugène Muller, *Senlis et ses environs*, Senlis, 1896, Th. Nouvian, imprimeur éditeur, p. 12. <https://books.google.ca/books?id=jLdCAAAAYAAJ&printsec=frontcover&dq=%22Senlis+et+ses+environs%22&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewiDh7PgrbjSAhVJz2MKHVu-BLMQ6AEIGjAA#v=onepage&q=%22Senlis%20et%20ses%20environs%22&f=false>

Voir aussi : Eugène Muller, *Monographie*, p. 96, et Flammermont, p. 79, 129.

⁴⁴Muller, *Monographie* p. 97.

⁴⁵*Idem*, p. 99.

LIGNÉE LOUIS AUGUSTIN (57)

AFF022 Anita Frigon (04952) (Guillemette), Montréal-Nord
 AFF028 Marcel Frigon (00036, Shawinigan-Sud
 AFF032 Louise Frigon (02463) cnd, Montréal
 AFF033 Denis Frigon (03471), Trois-Rivières
 AFF036 Georgette Frigon (04799) (Cormier), Baie-Comeau
 AFF039 Suzanne Frigon (04875), Mont-Joli
 AFF041 Roger Frigon (04946), Gatineau
 AFF042 Thérèse Frigon (04951), Montréal
 AFF048 Fernand Frigon (02940), Duvernay Laval
 AFF056 Lucie Frigon (04790) (Caron), Gatineau
 AFF065 André Frigon (03235), Saint-Étienne-des-Grès
 AFF086 Pauline Frigon (04204) (Couture). Saint-Bruno-de-Montarville
 AFF089 Claudette Frigon (02949) (Giesinger), Longueuil
 AFF093 Georges E. Frigon (00037), Trois-Rivières
 AFF094 Pierrette Frigon (02912) (Bélanger), Batiscan
 AFF095 Gérald Frigon (03025), Saint-Prosper
 AFF096 Raymonde Frigon (05203), Saint-Jérôme
 AFF104 Jacques Frigon (02570), Ottawa
 AFF107 Gaétan Frigon (03022), Montréal
 AFF116 Gérald Frigon (06191), Laval (Saint-François)
 AFF121 Denise Frigon (02572), Trois-Rivières
 AFF126 Claudette Chevrette-Naud (00269), Montréal
 AFF130 François Frigon (02563), Laval (Fabreville)
 AFF131 Roger Frigon (04676), Rimouski
 AFF145 Denise Frigon (02869) Pelletier, Sainte-Foy
 AFF155 Ruth Baribeau-Hamilton (00160), Stratford
 AFF156 Monique Frigon (00098) (Blanchette), Dracut
 AFF158 Maurice Frigon (00034), Shawinigan Sud
 AFF177 Réjeanne Frigon (02492), Laval
 AFF178 Rita Frigon (02491), Laval
 AFF191 Nicole Frigon (00516), Montréal
 AFF192 Jacques Frigon (04853), Sept-Îles
 AFF216 Doris Chevrette (00270), Southington
 AFF241 Serge Martin (08344), Saint-Jérôme
 AFF243 Céline Frigon (15460) o.s.u, Trois-Rivières
 AFF246 Normand Frigon (04719), Sainte-Geneviève-de-Batiscan
 AFF256 Claude Frigon (02495), Laval (Duvernay)
 AFF257 Nicole Guilbault (10287), Québec
 AFF260 Lorraine Frigon (04155), Saint-Léonard
 AFF261 Ghislain Frigon (02569), Shawinigan
 AFF266 Daniel Frigon (00060), Saint-Mathieu-du-Parc
 AFF269 Michèle Frigon (10639), Montréal
 AFF270 Vincent Frigon (10638), Laval Duvernay
 AFF271 Francine Frigon (23734), Saint-Prosper
 AFF272 Aurèle Frigon (02571), Nicolet
 AFF273 Huguette Gravel (28046), Montréal
 AFF274 Rita Gravel (28045), Montréal
 AFF275 Lucie Gravel (11022), Saint-Maurice
 AFF276 Denis Frigon (02489), Saint-Jérôme
 AFF277 Céline Frigon (02566), Saint-Prosper
 AFF278 Marie-Ange Bordeleau-Frigon (03342) , Sainte-Geneviève-de-Batiscan
 AFF279 Claire Renaud-Frigon (04494), Ottawa
 AFF281 Clémence Rivard-Frigon (03042), Montréal
 AFF284 Marcel Frigon (02573), Sainte-Geneviève-de-Batiscan
 AFF287 Geneviève Frigon (04005), Pointe-Aux-Outardes
 AFF288 Lise Frigon (02558), Sainte-Geneviève-de-Batiscan
 AFF289 Pierre Frigon (00105), Jasper

LIGNÉE PIERRE-ANTOINE (35)

AFF004 Pierre Frigon (03553), Saint-Hippolyte
 AFF008 Benoît Frigon (05104), Lévis
 AFF025 François Frigon (05103), Saint-Hubert
 AFF027 Sylvie Frigon (03348), Cap-Rouge
 AFF034 Daniel Frigon (04894), Champlain
 AFF051 Gilles Frigon (03590), Amos
 AFF060 Paul Frigon (03531), Sainte-Marthe-sur-le-Lac
 AFF079 Céline Frigon (05099), Pierrefonds
 AFF080 Ivanhoë III Frigon (04926), Rock-Forest
 AFF083 Louise Frigon (03301), Sainte-Anne-de-la-Pérace
 AFF084 Huguette Frigon (03299), Sherbrooke
 AFF085 Ginette Frigon (05089), Saint-Hyacinthe
 AFF088 Armande Frigon (03320), Sainte-Anne-de-la-Pérade
 AFF090 Paul-Florian Frigon (05093), Saint-Romuald
 AFF111 Ursule Frigon (02925) (Couture), Saint-Prosper
 AFF132 Romuald A. Frigon (05094), Stittsville
 AFF171 Roland Frigon (03135), La Tuque
 AFF173 Marie-Paule Frigon (04362), La Doré
 AFF174 Lucie Frigon (09218) (Ratté), Longueuil
 AFF217 Lucille Frigon (25413), Cowansville
 AFF218 Léonce Frigon (04323), Laval (Fabreville)
 AFF235 Carmen Chartier (14561), Pontiac
 AFF237 Lee A. Templeton (16294), Camarillo
 AFF240 Hermine Trudel (16891), Montréal
 AFF254 Marcel Frigon (09213), Lévis
 AFF258 Martin Frigon (10011), Montréal
 AFF259 Suzanne Frigon (01316), Saint-Jérôme
 AFF262 René Frigon (04041), Saint-Boniface-de-Shawinigan
 AFF265 Jeanne-Mance Plourde (04324), Laval (Fabreville)
 AFF267 Nicole Frigon (22070) (Boutin), Normandin
 AFF280 Jean-Guy Boivin (10539), Anjou
 AFF282 Christine Binda (16416), Camarillo
 AFF283 Réjean Boutin (22068), Roberval
 AFF285 Claude Frigon (09227), Trois-Rivières
 AFF286 Louise Frigon-Craig (09214), Mont Saint-Hilaire

LIGNÉE JOSEPH (9)

AFF003 Luc O. Frigon (05075), Saints-Martyrs-Canadien
 AFF006 Paul Frigon (0687), Almonte
 AFF011 Jean-René Frigon (04228), Trois-Rivières
 AFF012 Aline Frigon (05128), Trois-Rivières
 AFF015 Diane Frigon (05143), Saint-Tite
 AFF072 Phillip Frigon (07097), Clay Center
 AFF100 Lise Mahoux Léonard (07328), Saint-Sauveur-des-Monts
 AFF159 Raymond F. Maynard (09964), New London
 AFF187 John Riddell (09620), Nicholson 3882

LIGNÉE PIERRE-OLIVIER(3)

AFF035 Robert A. Harvey (05603), Saint-Johnsville
 AFF064 Jean-Claude Frigon (03849), Trois-Rivières
 AFF138 Teresa L. Frigon (07088), Niceville

LIGNÉE PAUL-ANTOINE (1)

AFF230 Ronald Frego (14149), Stacy 55079, USA

NOCE D'OR 50 ANS

Photo prise le 19 août 2017 à l'assemblée de l'Association des familles Frigon inc.

Yves Frigon (02464) mariée à Claudette Lafrenière (03261) le 03 juin 1967 à Can.Qc.Cap-de-la-Madeleine, St-Lazarre

NOTES GÉNÉALOGIQUES

François et Marie-Claude Chamois

Jean-François et Gertrude Peros

Antoine et Marie-Anne Trottier

Augustin et Marie Lefebvre

Augustin et Marie Brousseau

Elzéar et Éléonore Massicotte

Philippe et Marie-Anne Pronovost

Clément et Laurette Rivard

Yves et Claudette Lafrenière

2 enfants et 4 petits-enfants

François (130)



Photo prise le 19 août 2017 à l'assemblée de l'Association des Famille Frigon inc.



Clément Frigon (02405) a épousé Laurette Rivard (02461) le 24 août 1939 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Ils eurent cinq enfants dont Yves Frigon, Sœur Louise Frigon cnd (02463) et Gilles Frigon (02462) qui sont ou furent membres de l'association.



Philippe Frigon (00590) est le grand-père d'Yves. Il est né le 12 novembre 1866 et décédé en 1928 et sépulture 26 novembre 1928. Son épouse Marie-Anne Pronovost (00593) née 09-03-1876 et décédée en 1918.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE TOUS CEUX QUI ONT ATTEINT 50 ANS ET PLUS DE MARIAGE DEPUIS 2010

Faites parvenir à l'Association, les photos d'anniversaire de mariage de vous, de vos parents ou grands-parents...

Communiquez avec moi, je me ferai un plaisir de vous fournir tous les détails.

Sylvie Frigon

Vous pouvez me rejoindre

par téléphone: (418) 651-3948 ou par courriel: sylvie.frigon@videotron.ca

